



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2023-01 du 03 Janvier 2023

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il convient de désigner l'année 2023,

Considérant le prestige que doit assurer l'Empire face au monde

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

L'année 2023 est désignée « Année de l'Ego Sublime »

Frank-Marc

Imperator et Rex